

~~Construction du Vénus -~~
218 Sur les difauts qui se sont trouvés aux vaisseaux qui ont été armés à
Rochefort.
~~411 3 la qui est le fait pour le~~
donné au Soleil Royal. ~~429 Construction d'un~~
vaisseau de 30 canons. ~~466 Théorie de construction~~
545 Dequon. ~~556 552~~ 552 Vérification
des dimensions des vaisseaux. 549 Manuel Colfey - 566 Vaisseau de
3^e Rang - 566 Théorie de construction. 654 Vaisseau de 3^e Rang
627 Vélité - coupe de quelque baux des vaisseaux de 1^{er} et 2^e Rang.
630 Projet de règlement. ~~638~~ 638 Vaisseau qui a
été armé devant le Roi.

Reprise au folio 218.

Folio 21. Au Sieur Demigny Paris le 16 février 1678.

--- Vous pouvez faire savoir à M^r Pomel que s'il venoit à
bien s'acquiescer de vos ouvrages et que ce vaisseau aille bien à l'œuvre
je lui enverrai la médaille du Roi que vous lui avez promise, mais
vous devez l'envoyer à Rochefort promptement à l'armement pour les
raison que je vous viens de dire. Vous trouverez ci-joint le Brevet de
Maître Charpentier qui vous avez demandé pour Honore Hault que le
Roi a bien voulu lui accorder.
Je n'ai bien aise que vous vous appliquiez de telle sorte
avec tous les maîtres Charpentiers que vous ~~avez~~ vous mettiez en état de
pouvoir faire avec le temps une théorie ou une science ~~par~~ ^{pour} les
et par dessus de la construction des vaisseaux, de sorte que l'on
peut savoir par le moyen sûrement d'un forgeron les difauts et les
bonnes qualités d'un vaisseau.---

Folio 218 A. Monsieur Demigny S^t Germain le 26 avril 1678.

Je vous écrit ce mot en particulier pour vous faire remarquer
que des quatre vaisseaux qui ont été armés au commencement de
cette année à Rochefort, l'Ilustre & de même de tous les autres
presque sortent du port et par la visite qui en a été faite, ils se sont
trouvés gâtés dans le coque, le Superbe & été désarmé à Brest
et il s'est trouvé avoir une vigne si basse et avoir besoin d'un grand
radoub; le Fondroyant & été pareillement désarmé à Brest parce
qu'il ne pouvait pas retourner en mer et qu'il faut nécessairement.

(2)

le Carreau, et le S^t Louis a relaché à la Rochelle et a
quitté le pavillon au ce que le capitaine a prétendu ne
pouvoir plus tenir plus longtemps le mer, cependant les vaisseaux
devaient être armés dès le fin du mois de Novembre et leur
armement retardé jusqu'au 3^e janvier dernier....

Folio 411. Au Sieur de Senis S^t Germain le 16 aout 1678.

--- Je ne crois pas qu'il fut à propos d'ajouter de nouvelles
dormes au Soleil Royal avec la vieille, et je suis persuadé
que cela gâterait plutôt le vaisseau que de l'ornier et même
je puis vous dire que ce sera moins le dorme qui plaira à
~~nos~~ Majesté que la grande popette et le bon état auquel
seront tous les vaisseaux.

Folio 429 Au Sieur Brunel Fontainebleau le 16 aout 1678.

--- Mon intention est donc que vous vous mettiez en état et que
vous preniez dès à présent à tous les moyens qui pourront être
proposés pour bâtir un vaisseau en 2 ou 3 mois de temps en
présence de M^{te} Majesté. --- Et comme il n'est pas nécessaire pour
cela d'un vaisseau de 40 ni de 50 pièces de canon, il faut s'arrêter
et vouloir de prendre un vaisseau de 26, à 30 pièces.

Pour cet effet, dès à présent, vous devez choisir entre tous les
bois qui sont dans l'arsenal, les plus belles pièces et les plus
popes c'est un bâtiment de cette qualité, les mettre à part et même
dans un lieu entièrement séparé de tous les autres bois et bâtiments, et
à mesure que vous les assemblerez après les avoir bien choisis,
vous les ferez travailler avec la plus grande popette, comme de
diligence et de constance et il faut que vous fassiez équiper toutes
les pièces au cabot en sort qu'il paraisse que toutes les pièces de ce
bâtiment auront passé dans les mains des ~~charpentiers~~ menuisiers et
non celles des charpentiers; et même en cas que vous n'en ayez point
de charpentiers qui fussent assez propres pour cela, je pourrais en faire
venir de Hollande des plus habiles, mais je suis persuadé que pour
peu que vous y donniez de soin et d'application, vous rendrez à bout
de ce que j'en ai donné.

Vous devez aussi prendre garde que toutes les pièces liaisons et les
mortaises soient à jointe, et que les pièces qui seront réglées en toutes
leur mesure et qui par exemple une pièce qui sera composée de 4
feront d'une seule pièce à bois....

Folio 464. A Messieurs Brunel, Denuyn, de Senis. Fontainebleau le 10 septembre 1678.

Il y a longtemps que j'ai résolu de faire faire dans tous les ports
et en travail qui est si important et le plus nécessaire
de toute la marine, mais comme il fallait avoir l'expérience de
beaucoup d'années auparavant, que de donner l'ordre d'y travailler
actuellement, j'ay depuis jusqu'à présent évité de vous expliquer mes pensées sur

Le sujet.

ans

(3)

Mon intention est de travailler et de réussir à faire une thèse sur le sujet de la construction des vaisseaux, c'est à dire d'établir des mesures et des proportions si justes ~~que~~ de tous les membres et de toutes les parties d'un vaisseau de chaque de rang que le Roi a ordonné, que l'on fut assuré qu'un bâtiment ou vaisseau en les mesurant et les proportions qui auraient été trouvées ce vaisseau serait bon et sûr de suite, que son bâtiment serait bien étalé, qu'il ~~serait~~ d'un bon et beau coupet et en un mot qu'il serait dans toute sa perfection qu'il put être mis et exécuté même en toute et en toute les vaisseaux étrangers et qu'il ne fut jamais nécessaire ni de le doubler ni de donner de la peine et de la difficulté à trouver sa véritable amorce.

Je sais bien que ce n'est pas une chose facile et même qu'il faut que tant de choses différentes concourent et soient d'une juste égalité qu'il n'est pas possible souvent que 2 vaisseaux bâtis sur de même proportions et avec toute la justice qu'il est possible, l'un n'en trouve d'autre léger et l'autre pesant que cela dépend de la qualité des bois de l'un ou de l'autre, de leur différence pesanteur, surtout même de l'arrimage, de la position de leur mâture et de tout ce qui compose le chargement d'un vaisseau, même de la position, hauteur et pesanteur des mâts, et d'une infinité d'autres circonstances qui doivent toutes concourir dans une juste égalité mais je sais bien qu'on ne peut que toutes les choses soient parfaites, elles ne sont pas toutes parfaites et pourvu que tout le vult bien et que vous y donnez toute l'application qui est nécessaire, il est presque impossible que l'on n'en vienne à bout, sinon dans la dernière perfection que nous que l'on s'en approche beaucoup et qui ayant toujours dans l'esprit de rendre cette thèse parfaite et continuant de faire toute l'observation sur la navigation de tous les vaisseaux bâtis ou qui se ~~bâtissent~~ bâtissent à l'avenir, il faut de nécessité que l'on parvienne toujours à approcher de cette perfection que je dis.

Pour cet effet, il est nécessaire que vous examiniez avec un très grand soin et que vous fassiez choix du meilleur de tous les vaisseaux de chaque rang qui sont dans le port de Toulon, que vous en fassiez faire le plan et les profils de toutes ses mesures, que vous en examiniez même chacune pièce de bois et que tous les dessins et profils que vous en ferez faire soient justes au Pied, au pouce et à la ligne.

Que vous examiniez au même temps tous les défauts et que vous en recherchiez avec soin les causes dans les proportions de chaque membre et qu'en suite vous assembliez le conseil de construction qui ne doit être composé que de 3 ou 4 personnes au plus, que vous leur fassiez la proposition de cette thèse et que vous fassiez leurs sentiments pour former ensuite un avis sur toutes les circonstances que vous aurez pour parvenir à établir la fin des de toutes les mesures et proportions nécessaires pour rendre les constructions parfaites. Je me suis bien avisé de vous dire que le commissaire de constructions d'Angleterre a fait cette thèse sur laquelle tous les plus beaux et meilleurs vaisseaux anglais ont été bâtis, ainsi vous voyez bien que ce n'est pas une chose si difficile qu'elle peut paraître d'être établie. Euhétez-ils? De quel de cette peine ou laquelle il peut vous donner beaucoup de lumière.

Folio 515 à M. DUQUESNE - Versailles le 12 octobre 1678

(4)

--- Vous ne sauriez rien faire qui soit plus agréable au Roi que de donner vos avis au dit Sieur Arnauld et aux chanceliers de port sur la construction que de Majesté y fait faire; le penne que vous avez de faire assembler du bois propre pour biter l'année prochaine, trois ou quatre vaisseaux des 5 Rangs est bonne et elle donne ordre au dit Sieur Arnauld de tenir la main à ce que l'on continue de travailler aux vaisseaux qui seront mis au chantier jusqu'à ce qu'ils soient entièrement achevés.

Je Majesté s'attend que vous travailliez au projet de règlement quelle m'a demandé par sa lettre du 13 du mois passé, sur les mêmes des vaisseaux des 5 Rangs. J'attendrai ce que vous me ferez savoir au ce sujet pour lui en rendre compte. ---

Folio 526. Aux Intendants et Commissaires Généraux Versailles le 16/10/78.

Par ma lettre du 12 du mois passé vous avez été informé de ~~ceux~~ que j'ai de faire une théorie sur le sujet de la construction des vaisseaux qui serve à établir des mesures et proportions de tous les membres et de toutes les parties d'un vaisseau de chaque rang; et comme il a été expédié un règlement sur ce sujet qui est dans le volume des ordonnances de Marine de folio 52, 00 mon intention est que vous l'examiniez avec grand soin et que vous travailliez dessus, en cas que vous estimiez que la forme en soit bonne et qu'elle doive être suivie, sinon vous le pouvez changer sans difficulté mais vous devez observer que ce règlement n'est pas assez simple et qu'il faut que celui qui sera fait pour établir cette théorie, entre dans le détail et règle les membres de chacune pièce de bois et de toutes les parties d'un vaisseau de chaque rang. ---

Folio 526. Au Sieur Arnauld Versailles le 26 octobre 1678.

Quoique depuis le temps que les règlements et ordonnances de Marine soient imprimés et qu'ils vous ont été envoyés, je vous ayé écrit peut être plus de 50 fois que vous avez à les lire et à les exécuter ponctuellement, je n'ai pourtant jamais vu par aucune de vos lettres que vous m'avez fait connaître que vous ayez exécuté cet ordre qui est si important et capital et pour votre instruction et pour le bien du service du Roi, et comme c'est une faute très grande que vous avez fait, qui ne peut presque pas être réparée par tous les discours et les managements que je voi qui en arrivent et comme il se pourrait ~~que~~ faire néanmoins que vous ~~examinez~~ en ayez exécuté une partie et que vous ayez ~~répondu~~ seulement aux ~~de~~ m'en rendre compte, je n'ai peu aide de savoir de vous au moins, si vous avez exécuté quelques uns des principaux articles dont je ne me suis point occupé.

Tout cela ne doit jureusement si dans la construction des vaisseaux vous avez observé les règlements des ~~1673~~ 22 mars 1674 et le 16 septembre 1673, et je dirai qu'aussitôt que vous ayez reçu la lettre,

vous vérifiez sur les vaisseaux qui ont été bâtis depuis ce temps ⁽⁵⁾ la longueur de la quille, l'éloignement de l'étrave et la queue de l'étambot et que vous me l'envoyez aussitôt.

Je dirai aussi que vous ne ferez savoir ni tout ce qui est dû de l'inspection des vaisseaux dans le second titre de la conservation et police des arsenaux de marine et etc observé. ~~4444~~

Faites m'en aussi savoir si vous avez fait donner dans les décrets par les Capitaines des vaisseaux et les pilotes les rapports de la navigation des vaisseaux pour en connaître les défauts et pour s'en corriger à l'avenir, comme aussi si vous avez observé tout ce qui est dû du Conseil de Construction et de la résolution qu'il doit prendre lorsqu'il est question de bâtir quelques vaisseaux, et comme je n'ai jamais vu que vous n'ayez rendu compte de l'exécution de ces 4 points principaux, je juge facilement que vous n'avez jamais lu ces règlements ou que vous ne les avez ni fait exécuter.

J'attends votre réponse pour vous faire connaître de quelle qualité sont ces fautes qui ne peuvent pas compatir avec le service du Roi.

Folio 549. Au Sieur Maulestre - Versailles le 1^{er} novembre 1678

J'apprends par votre lettre que vous m'avez écrit le 20^e du mois passé qu'il y a 100 hommes qui travaillent à présent au calfatage des vaisseaux qui sont dans le port de Rochefort.

Folio 566. Au Sieur Arnoul Versailles le 11^e novembre 1678.

A l'égard du mémoire que vous m'avez envoyé concernant la théorie des constructions le Roi veut fixer les mesures de tous les membres et les dimensions de tous les vaisseaux sur les 5 rangs et non d'avantage et lorsque cette théorie sera une fois bien réglée l'intention de sa ~~sa~~ majesté est que tous les vaisseaux du 1^{er} Rang soient tous d'une même grandeur et les vaisseaux des quatre autres rangs de même.

Folio 624. A Monsieur le Chevalier de Volville. St Germain en Laye le 12/12/78

La Majesté examinera ce que vous m'avez écrit sur le sujet des vaisseaux du 1^{er} et du 2^e Rang auxquels il a été résolu de couper quelques baux de leur premier pont pour faire passer sur le second, leur grande chaloupe, et vous ne devez pas douter qu'elle n'ait égard à tout ce que vous estimerez à propos pour le bien de son service.

Folio 63. Au Sieur Arnoul St Germain en Laye le 16/12/78.

Je vous envoie un mémoire de la forme que j'estime que ce projet de réplément doit avoir, dans lequel j'ai compris les principaux pièces d'un vaisseau de 1800 tonneaux afin que vous marquiez dans

Les colonnes à côté les mêmes proportions et dimensions différentes. (C)
de chaque pièce ou de chaque partie du vaisseau, mais au paravant
que de remplir les colonnes, il faut que vous fassiez examiner par le
Conseil de construction, et n'y a rien à changer ou ajouter à ce
projet et que vous m'en envoyez un réquisitoire.

À l'égard des vaisseaux du autre rangs, vous pouvez à proportion
de celui-ci faire un projet pour chacun, savoir pour un du 2^e Rang
de 15 à 1600 T. et de 70 à 80 c, pour un du 3^e Rang de ~~1000~~
M^e 1200 T. et de sixante canons, Pour un du 4^e Rang de 7 à 800 T
et de 40 à 50 pièces de canon, pour un du 5^e Rang de 500 tonneaux et
de 30 à 40 pièces de canon.

Pour les petites légères, flûtes, brûlots et barques à proportion.

Folio 638 Au Duc de Sene St Germain le 21 décembre 1678.

Le Roi devant partir au début de l'année prochaine les côtes du
Royaume, aussitôt que se fera le voyage au Hain de Grâce ou aux
côtes de Bretagne, elle me fera avoir de voir un vaisseau de 50 pièces
de canon, et comme Elle n'a point encore vu de ses vaisseaux armés,
vous jugerez combien il est important de lui donner bonne opinion de ses
armes, et de lui en faire voir un petit échantillon, et avec quel soin vous devez
travailler à faire en sorte qu'il ne se puisse rien ajouter à la propriété
~~de l'équipage~~ et la beauté de ce vaisseau, le confort de
l'équipage, l'adresse le bon mine et l'habillement des soldats,
la facilité et l'ordre avec lequel on fera toutes les manœuvres par le
choix qui doit être fait des plus habiles matelots, enfin que
tout ne soit en ordre de tout ce qui peut contribuer à la satisfaction du
Roi dans la 1^{re} occasion que nous avons de faire paraître un
vaisseau devant ses yeux.

Pour cet effet, il faut faire choix du plus beau vaisseau de 50 à
56 pièces de canon qui soit à Brest qui tire 16 à 17 Pieds d'eau
et comme vous m'avez écrit que le vaisseau le Rubis de 54 pièces qui
a été bâti cette année me venant de l'étranger, il faut prendre à
vaisseau et s'appliquer à le faire à achever de le terminer, et
à sculpter et à lui donner certain qu'un vaisseau neuf auquel on peut même
faire quelques ornements extraordinaires paraître plus beau qu'un
vaisseau qui a déjà servi.

Pour observer à l'égard de cette sculpture qu'il faut faire quelque
choix de plus beau qu'on ne fait ordinairement à des vaisseaux
de cette grandeur et pour cela il faut que vous m'envoyez
promptement un dessin afin que je vous puisse faire savoir si qu'il
y aura à reformer après en avoir fait le avis de M^r de Tréville.

Faire moi savoir au même temps si le sculpteur qui est à Brest
est capable d'exécuter ce dessin avec précision parce que si ce n'est
pas, j'en enverrai d'autre.

Bien que les vaisseaux de ce rang ne doivent pas être dorés, (4)
il faudrait en mettre en quelques endroits, à celui-ci, ainsi il
faudrait que vous ferez merger sur le dessus que vous
enverrez les endroits où il y aura de l'or à mettre, en quoi
vous devez observer qu'il ne faut pas que rien paraisse affecté
et qu'ainsi il n'en faut pas mettre beaucoup.

Il faudrait aussi faire repolir les chaumiers avec soin et me
faire savoir, si le peintre est capable de le faire afin que s'il est
nécessaire, je vous en envoie d'un.

Appliquez vous à faire en sorte que les dedans de ce vaisseau soient
bien distribués, que les escaliers soient faits et que tout contribue
à la beauté et à la propreté.

Faites travailler aux agrès et donnez vous le même soin que je vous
recommande aux autres.

Observez qu'il faudrait gouverner le vaisseau à la manière anglaise
avec de la virine et de l'huile, cette manière paraissant plus propre que
celle dont nous nous servons ordinairement.

Le choix de l'équipage est bien plus important encore que la ~~propre~~
propreté du vaisseau et c'est à quoi le Roi prendra garde de plus
près et vous devez être persuadé que sa Majesté qui est accoutumée à
voir dans ses armées des hommes d'une taille et d'une mine
extraordinaire, est difficile à contenter sur ce point.

Il faut donc que vous travaillez dès à présent à vous enlever sans dire
à personne la raison qui vous le fait faire, de ce qu'il y a de
meilleurs matelots en quoi vous devez observer que la taille et la
bonne mine est aussi nécessaire au moins que le reste et si vous n'en
trouvez pas en Bretagne d'assez bons et assez bien faits, J'enverrai les
ordres au sieur de Migny d'en choisir dans son département ou ont
les meilleurs matelots du monde, le nb de 100 qu'il fera passer à Brest.
dans le temps nécessaire.

Il faut, penser au même temps aux habits de ces matelots, et me penser
devait d'habiller par exemple le matelot d'une camisole de drap
rouge, avec des boutons de cuivre, d'un pantalon de drap bleu, avec
des bas rouges, une écharpe de tôle blanche avec de la frange de
laine, un bonnet de drap bleu avec le revers rouge et une ceinture
de tôle peinte.

Il ne me paraît pas nécessaire de leur donner des justaucorps, les
matelots n'ayant pas accoutumés de s'en servir à bord, cependant, faites
me savoir vos pensées sur cela et surtout ce qui regarde l'habillement
des dits matelots. J'en ai fait en habit civil et on leur donnerait sur leur robe
le ruban de ce qu'ils entendraient.

J'en ai d'avis de donner quelques distinctions aux officiers marins et
leur en donner ou leur en donner aux principaux comme aux maîtres,
aux pilotes et au capitaine d'armes, des justaucorps bleus avec un petit
gilet d'argent, des chausses rouges et des bas de même, une
écharpe de taffetas blanc avec une frange d'or faux, et un chapeau
bordé avec un plumet blanc.

8

Il l'épand des autres affaires maritimes inférieures, on pourrait mettre un petit gazon d'ergout au lieu lamisole à côté de leurs chausses et au lieu d'un bonnet; c'est là me l'e pense; appliquez vous y de votre côté et faites moi savoir au tout cela votre avis.

La taille et l'habillement des soldats est encore bien plus importante puisque c'est principalement sur ce point que tombera la comparaison de ce que le Roi voit tous les jours dans son régiment des gardes Comptes du plus grands hommes et de mieux faits qu'il se puisse trouver.

Il faut donc que vous me fassiez savoir combien il y a de soldats dans le nt qui s'est été réservé à Brest qui soient de 5 Pieds 4 pouces ou 5 Pieds et demi de haut, et au dessous, si les ~~et~~ Seryants ont bien fait et de bonne mine, et en cas que vous n'en ayez pas le nt de 120 nécessaire pour l'armement de ce vaisseau, il faut que vous travailliez dès à présent à le lever et que vous cherchiez dans le nt de ceux qui ont servi au nt, les mieux faits et les plus grands.

Il sera même bon que vous leur ordonnassiez de laisser ~~pour~~ venir une grosse botte, cela servira beaucoup à porter un soldat.

J'envoierai incessamment le Chevalier d'Hervault major de la marine à Brest pour apprendre le maniement des armes à la soldats et les rendre ~~savoir~~ avoir appris que les plus adroits des troupes de terre; il sera même nécessaire que vous fassiez savoir si il y a quelque officier à Brest qui ait servi dans les troupes et qui soit capable de bien instruire les soldats.

Pour leurs habits, je les ferai faire ici et vous les enverrai à Brest et vous ne devez penser qu'aux mousquets qui doivent être les + beaux et les meilleurs qu'on ait encore vu; comme il y en a beaucoup à Brest, vous trouverez aisément de quoi choisir le nt nécessaire pour armer les soldats.

Je vous écris fort en détail sur cette matière parce que je vous avoue quelle me tient fort au cœur et vous ~~me~~ ou me sauriez faire un plus grand plaisir que de penser de votre côté à tout ce qui peut contribuer au service que j'ai de faire voir au Roi quelque chose d'extraordinaire.

Fin du Registre B2 39.

Ordes du Roi pour la Marine
en l'année 1679.

- folio 2. Le conducteur des Sacs (au Sirey Anou). + [redacted]
 folio 18 (Desclouzeau) construction et population des parties qui composent
 les fonds d'un vaisseau - [redacted]
 folio 26. le Neptune devient le Hon.
 folio 28. Règlement de construction - [redacted]
 [redacted]
 [redacted]
 [redacted]
 [redacted]
 95. De Sirey le plan de construction du Neptune. [redacted]
 [redacted]
 [redacted] - 122 munitions et peintures des
 vaisseaux le Brave et le constant - [redacted]
 [redacted]
 [redacted] 132 de Vauvri l'adoubé mature pour l'usage
 [redacted] 163 les Paux gâtés du Superbe (Dennin)
 166 De Sirey le Neptune 168 De Clouzeau vaisseau de 3^e Rang
 [redacted] 179 le Sirey le Neptune.
 [redacted]
 [redacted]
 [redacted]
 [redacted]
 [redacted] 231 (De Sirey) l'édifice des
 Construction - [redacted]
 [redacted]
 [redacted]
 [redacted]
 [redacted]
 273 Conservation des vaisseaux Dennin) - [redacted]
 [redacted]
 297 l'ordre proportion d'un vaisseau de Premier Rang - [redacted]
 [redacted]
 310 ^{Hauteur des vaisseaux} Dennin - l'édifice 312 Arnold p. construction + la source [redacted]
 333 Dennin - 341 Dennin - l'édifice et construction et population du Roi - [redacted]
 363 Arnold - l'édifice et population du Roi - [redacted]
 [redacted]
 [redacted] 387 Arnold - ^{Roy de Vauvri} 390 De Sirey Canon d'Angleterre
 [redacted]
 408 Desclouzeau - l'édifice de la ligne - [redacted] 433 Dennin ^{vaisseaux construits en}
 [redacted] 459 Desclouzeau ^{l'édifice de vaisseaux} 464 Desclouzeau - l'édifice
 472 Dennin - construction - 488 Dennin l'achèvement du Grand et Comogean -
 [redacted]

Folio 2. Au Sieur Arnoul. Ordinaire du 1^{er} Janvier 1679

(10)

Il est certain que le point essentiel et le plus difficile à décider de la théorie des constructions est d'établir des principes certains pour la conduite des façons d'un navire et que tout le reste n'est ainsi lorsque l'on s'en parvient à bien régler toutes les façons, cependant comme cela dépend de la bonté ou mauvaise construction, Sa Majesté s'est fait examiner le point avec le Sieur Desquesnes et elle est persuadée qu'en s'appliquant le Sieur Arnoul surmontera les difficultés qu'il pourra rencontrer....

Folio 15 Au Sieur Desclouzeaux S^t Germain en laye le 11 Janvier 1679

Il n'y a rien de plus important et de plus difficile à déterminer dans le modèle de règlement qui lui a été envoyé pour la théorie des constructions que la conduite des ~~façons~~ fonds ~~des~~ des vaisseaux et la proportion des varangues de fonds, ~~des~~ varangues acublées et fourcats; c'est pourquoy il doit y donner une application particulière et faire en sorte avec le charpentier du port d'expliquer et clairement les proportions de chacune des parties qui forment le fond des vaisseaux qu'il soit facile en suivant ce qui sera porté par le règlement de bâtir un vaisseau tout entier selon bon de voile qu'aucun d'eux de Sa Majesté ait si prompt et pour cela, il peut se donner tout le temps nécessaire pour bien examiner ces proportions....

Folio 16. Au Sieur Arnoul. S^t Germain en laye le 11 Janvier 1679

... pour lui dire que Sa Majesté veut que le vaisseau le Neptune soit appelé à l'avenir le Nou....

Folio 18. Au Sieur Arnoul. Ordinaire du 13 Janvier 1679 S^t Germain en laye

Sa Majesté a vu ce qu'il y a de projet de règlement qui lui a été envoyé pour la construction. Elle estime que les mesures exactes de chacun des pièces expliquent suffisamment les proportions principales et trouvent juste, en sorte que les charpentiers n'aient plus qu'à suivre exactement ce qui sera porté par le règlement, à la forme auquel il n'y a rien à changer, et comme dans l'examen qui a été fait de ce dit projet avec le Sieur Desquesnes, il a été trouvé que les proportions de varangues de fonds, varangues acublées, et fourcats sont difficiles à déterminer. Sa Majesté veut qu'il donne avec le charpentier et officiers du port une application particulière à ce point et qu'il fasse en sorte d'expliquer bien clairement les proportions de chacune des parties qui forment le fond des vaisseaux. Sur ce qu'il dit que les vaisseaux de chaque rang n'étant pas assez précisément déterminés pour leur grandeur, il sera difficile de marquer les proportions justes parce qu'il y a dans le règlement que les vaisseaux du premier rang par exemple seront de 100 à 100 canons. Lorsqu'il n'y aura que cette différence. Sa Majesté se verra de même à décider que les vaisseaux du 2^e rang seront de 80 pièces de canons, ceux du 3^e de 80 pièces, du 4^e de 60 pièces et du 5^e de 40 pièces....

Folio 95. Au Sieur de Seint

St Germain en Laye le 15/2/79. (11)

..... Le Majesté a vu le plan et le devis qu'il a envoyé de la construction du Neptune; il n'a pas marqué jusqu'où va le châteaub d'avant et celui de l'arrière, et cependant c'est dont elle voulait être informée. Elle a été bien aise d'apprendre que le charpentier et le menuisier de ce vaisseau soient attachés si le fin de ce mois et comme Le Majesté lui a fait savoir le 6^e de ce mois qu'il n'avait qu'à faire les ordonnements qu'il avait proposés, elle ne doute point qu'ils ne soient si près d'être avancés. ---

Folio 122. Au Sieur de Vauré Ordinaire du 26/2/79.

..... Il doit faire acheter promptement la menuiserie du vaisseau le Brave et le François et à l'égard de la peinture, Le Majesté ne veut pas faire une grande dépense pour celle des dits vaisseaux. Il doit s'abstenir que comme il n'y auroit rien de doré, il suffise de les faire peindre chacun de couleurs différentes avec des fleurs de lys couleur d'or sur des fonds noirs, blancs ou bleus et c'est à quoi il doit s'appliquer. ---

Folio 152. Au Sieur de Vauré. St Germain en Laye le 11 mars 1679.

..... Il peut sans difficulté faire venir de Hollande, les poëles, huiles et chaux dont il a besoin. ---

Folio 163. Au Sieur de Demajay Ordinaire du 18 mars 1679.

... Puisqu'il a reconnu que le grand nt de bois gâtés qui se sont trouvés au vaisseau le Suprême procède de ce qu'il s'est fait de chênes sur le rûton, il doit avoir une application très particulière pour empêcher ce désordre si l'on veut et faire en sorte que tous les bois qui seront employés dans la construction soient de bonne qualité. ---

Folio 166. Au Sieur de Seint St Germain en Laye le 18 mars 1679.

... Elle n'a bien aise d'être précisément informée du nt de peds d'eau que le vaisseau (Neptune) tirera lorsqu'il sera entièrement armé et chargé de 3 mois de vivres pour son équipage. ---
--- Il ne doit pas manquer d'envoyer promptement les mesures du tendelet de la Chaloupe du Neptune et Le Majesté donne ordre d'y travailler incessamment. ---

Folio 168 Au Sieur Desclouzeaux. St Germain en Laye le 18 mars 1679.

... Elle trouve bon qu'il fasse commencer le vaisseau de 35 rang qui s'est en ordre de construction mais il doit bien prendre ses mesures pour qu'il soit fait en sorte qu'il soit achevé en 4 ou 5 mois au plus ains qu'il lui a été recommandé. Tant de fois, si avant été qui ont été faites. Le bords et la durée des vaisseaux qui de les passer longtemps sur la chantier. Il peut sans difficulté faire faire l'écreme carrée et non ronde, puisque c'est son sentiment et celui du charpentier du port. ---

Folio 179. Au Sieur de Seuil. S^t Germain en Laye le 24/3/79 (12).

--- Sa Majesté a été bien aise d'apprendre que le Neptune n'est
entièrement réparé et qu'il ait le nombre d'hommes & nécessaire pour
son équipage. Elle a vu aux ordres qu'elle lui a envoyés
donner pour les ornements et la papeterie avec laquelle le vaisseau
doit être équipé. ---

--- A l'égard des dits matelots, Sa Majesté lui a très explication
que son intention étoit que tous les hommes qui servent sur ce
vaisseau fussent extraordinaires en beauté et en gr^{de} taille pour
être persuadé qu'il aura fait avec la difficulté qu'on a pu
apporter le commissaire qu'il s'est établi pour le lever. ---

(Le Neptune étoit vaillant plénière pour ~~le service~~
d'observation pour le service du Roi)

Folio 221. Au Sieur de Seuil S^t Germain en Laye le 17 avril 1679.

(Sa Majesté a vu les mémoires qu'il s'est envoyés sur la proposition
proportion de donner aux vaisseaux des 5 rangs sur l'avis des
carpentiers du port de Brest et comme cet éclaircissement ne suffit
pas pour parvenir à la Théorie des constructions, il doit suivre nécessairement
à qui est faite par le projet de règlement qu'elle lui a envoyé le 15 octobre
dernier. ---

Folio 273. Au Sieur de Seuil S^t Germain le 13 mai 1679.

Le Roi a reçu avec la lettre du Sieur de Seuil du 4^e mai 1679,
le projet de règlement qu'il s'est fait pour la théorie de la construction
d'un vaisseau du 1^{er} Rang, ensemble les dessins qu'il s'est fait faire
du fond et des ponts du dit vaisseau. ---

Folio 297. Au Sieur de Seuil S^t Germain le 24 mai 1679.

(--- Sa Majesté lui a fait connaître par sa lettre du 13^e de ce
mois que le mémoire qu'il s'est envoyé des proportions d'un vaisseau du 1^{er}
rang n'étoit point conforme au projet de règlement qu'elle lui adressa
le 16 octobre dernier et qu'il falloit qu'il remplît les colonnes du
dit projet suivant ce qui est dit par le dit mémoire et elle est
surprise de voir qu'en toutes occasions il a déporté, si facilement de l'exécution
des ordres qu'il lui ont donné quelque soit qu'elle prenne ~~soin~~ de lui
recommander de s'y conformer soigneusement. ---

Folio 310. Au Sieur de Seuil S^t Germain le 4 juin 1679.

--- Sa Majesté examinera le projet de règlement qu'il s'est envoyé
pour la construction des vaisseaux des 5 rangs et elle lui fera savoir
sa intention sur ce qui est contenu. ---

Folio 312 Au S^r Du Roule le 9 juin 1679 (S^t Germain)

--- Sa Majesté fera examiner le projet de réplément qu'il a envoyé pour la construction d'un vaisseau du 1.^{er} Rang. Cependant elle trouve bien extraordinaire qu'il ne puisse s'assujettir à exécuter punctuellement les ordres qui lui ont été donnés.

Il ne doit pas même d'envoyer promptement le plan et les dessins qu'il promet du dit vaisseau.

Folio 334. Au S^r Du Demuyr S^t Germain le 8 juillet 1679.

Sa Majesté a été surprise de voir par le table qu'il a envoyé des dépenses de l'année dernière, qu'il n'est arrivé en aucune arde ce qui est porté par l'instruction du 9 avril 1674; quoiqu'il lui ait été recommandé tout de fois de s'y conformer point par point, il s'abandonne souvent dans les mêmes fautes et si ne prend garde si l'ouvrage s'exécute plus punctuellement qu'il n'a fait les ordres qui lui ont été donnés. Sa Majesté ne le souffre pas. ---

Les difauts qui ont été remarqués dans la construction de la Favorite et de la Gaillarde doivent obliger les experts de se corriger et c'est à lui et aux officiers du port de tenir la main à ce que les dits charpentiers suivent les devoirs qui sont réglés par le conseil de construction. ---

Folio 341. Au S^r Du Demuyr S^t Germain le 8 juillet 1679.

--- Sa Majesté a vu l'avis du conseil de construction sur le projet de la frégate qui doit être bâtie en sa prison. Elle est persuadée que le même esprit qui a fait trouver tant de difficultés à faire la diligence nécessaire pour la construction de cette frégate, a fait aussi que les charpentiers et les officiers qui croient toujours impossible ce qu'il n'est pas en faire par le port, ont été d'avis de la faire achever entièrement et à demeure. Et Sa Majesté est bien aise de l'avertir tout sur ce point que sur tout autre, qu'il est de son devoir d'insister un peu plus qu'il ne fait sur les choses qui Elle dénie et dont il a connaissance et d'être en garde contre l'opiniâtreté trop fréquente des charpentiers et officiers de port.

Cependant comme il doit y avoir à Rochefort une autre frégate prête lorsque Sa Majesté ira, il faut qu'il cherche et rassemble les pièces de bois nécessaires pour pouvoir préparer les matériaux de cette frégate avec diligence et faire en sorte que Sa Majesté puisse la voir bâtie en 2 fois elle leuras ainsi qu'il lui a été ~~ordonné~~ ordonné. ---

--- Il doit observer que le port de Rochefort dans lequel on a commencé à perfectionner la construction des vaisseaux de Sa Majesté et depuis il est, muni les meilleurs vaisseaux avant qu'il y fut, est à présent celui où l'on bâtit les vaisseaux en T faibles de bois et les moins capables de faire de longues navigations. ---

folio 433. Lettre du Roi au Sieur Desmoulin. Fontainebleau le 15 sept. 1679.

--- Je vous fais cette lettre pour vous dire que ma intention
est que vous y fassiez construire en la dite année (prochain)
un vaisseau de 40 pièces de canon et qu'il soit appelé
le Fier outre une frégate de 30 pièces de canon qui sera nommée
le Soleil d'Afrique et ce outre le vaisseau l'Entrepreneur.
Il a été expédié une pareille lettre au Sieur de Saut
pour faire construire à Brest un vaisseau de 40 pièces de canon
et le nommer le Tourant, un de 30 pièces de canon
qui sera nommé le Bourbon et une
frégate de 20 pièces qui sera nommée le Solide.
Idem au Sieur Deslongeaux pour faire construire au
Hâvre un vaisseau nommé l'Inde de 30 pièces de canon et une
frégate de 20 pièces et le nommer la Gracieuse
Idem au Sieur de Surville pour 2 frégates de 20 pièces
l'Embrassade et le digne.

(folio 460. Au Sieur Deslongeaux. St Germain le 18 octobre 1679.

--- A l'égard du vaisseau l'Inde que Sa Majesté a résolu
de faire bâtir l'année prochaine au dit port, il doit bien prendre
garde au devis et aux proportions du dit vaisseau, ceux qui
ont été bâtis jusqu'à présent par les Charpentiers Français s'étant
trouvés trop courts, et pour tirer à l'avant, quelque avantage
de ce qui est observé en Angleterre au fait des constructions,
Sa Majesté veut qu'il tache d'avoir les mêmes et proportions
des vaisseaux anglais que l'on a bâti à Portsmouth.
Il doit envoyer sans difficulté le devis de la frégate
de 20 canons qui doit être construite au Hâvre de Grâce pendant
l'année prochaine.

folio 469. Au Sieur Deslongeaux. St Germain le 7 nov. 1679.

--- A l'égard du vaisseau de ~~40~~ 60 canons qui sera
construit l'année prochaine au Hâvre de Grâce, s'il est impossible
d'avoir les proportions des vaisseaux de pareille grandeur que l'on
bâti à Portsmouth, il ne faut pas s'y attacher mais il doit penser
avec soin s'il ne pourroit pas trouver quelque expédient pour avoir
les mêmes et puisqu'il a celle d'un vaisseau de mille tonneaux qui lui
ont été données par le Sieur Deau, il les examine avec beaucoup
d'attention d'application pour remédier au défaut qui se trouve
aux vaisseaux qui ont été bâtis dans les ordonnances de Sa
Majesté et tantôt elle veut qu'il observe bien si ce vaisseau de
mille tonneaux n'est pas plus long que ceux de 2000 Sa Majesté qui
sont d'un pareil port.

Elle sera bien aise de voir le devis qu'il fera pour ce vaisseau
de 60 canons et celui de la frégate de 20 qui doit être bâti au
dit port.

folio ~~47~~ 47c Au Sieur Damuyn ST Germain le 13/11/79. (16)

--- Sa Majesté a été informée de la perte du Conquerant ;
Ce navire est très grand et doit le confier à redoubler ses soins
et son application pour les navires ; Et comme la perte des 3
vaisseaux dont 2 sont perdus et le 3e ne vaut plus mieux, ne
peut arriver sans qu'il y ait beaucoup de faute de la part des
officiers du port, Sa ~~se~~ Majesté a résolu d'en faire punir quelques
uns, afin que les autres s'acquittent plus exactement de leur devoir.
--- L'égard de ceux qu'il doit faire construire l'année
prochaine, il doit bien observer que les vaisseaux qui ont été
bâties jusqu'à présent dans les ordonnances de Sa Majesté sont trop
courtes et qu'il les faut allonger ; et pour cela Elle veut
qu'il envoie la liste de ceux qu'il a ordre de construire
l'année prochaine et qu'il marque la différence qu'il y
aura entre ceux de pareil port qui ont ci-devant été bâties
à Rochefort.....

folio 48c Au Sieur Damuyn ST Germain le 16 novembre ~~octobre~~ 1679.

--- C'est une chose bien étrange qu'il n'ait point fait
achever les vaisseaux le "Courageux" et le "Grand" quoique
Sa Majesté ne lui eût autre chose pendant toute l'année :
Il sait que c'est la perte des vaisseaux que de la saison
longtemps sur les chantiers et Sa Majesté a grand regret de
se plaindre de sa conduite de n'avoir pas exécuté sur son point
si important les ordres qui lui ont été donnés ; Elle veut donc
qu'il fasse travailler jour et nuit pour finir ces vaisseaux,
et qu'il fasse savoir précisément dans quel temps ils pourront
être achevés.

A l'égard de la longueur qu'il est nécessaire de donner
à l'œuvre aux vaisseaux, que Sa Majesté fera construire, elle
fera tenir pendant cet hiver un conseil de construction sur tous
les avis qu'elle a fait venir des ports pour régler une fois pour
toutes les mesures qui seront à donner aux vaisseaux qui seront
bâties dans la suite et jusqu'à ce temps. Sa Majesté ne veut pas
qu'il soit mis aucun vaisseau neuf sur les chantiers, son intention
étant qu'il soit déterminé par un règlement les mesures des
vaisseaux qui seront construits à l'avenir.

Lorsque le Chevalier de Tourville sera arrivé ici, Sa
Majesté prendra la résolution sur le sujet du Charpentier napoléonien
que le dit chevalier a ramené de Tunis (Blain de la Roche).

--- Le nommé Pomet, étant si vieux et si âgé, Sa Majesté
n'a bien aise d'être informée s'il est encore en état de travailler.

Fin du Registre B2.40.

Serie BE-47. (Registre de 652 feuillets)

17

Dépêche de M. de Seignelay

Mars 1679.

- [REDACTED] folio 20. De Seign. Le Plan de la Mer devant le Neptune.
- folio 11. Hubert pour laire de Hollande - [REDACTED]
- [REDACTED]
- folio 35 Desloupesaux : proposition des vaisseaux. [REDACTED]
- * folio 72 De Seign. Ornement du Neptune - [REDACTED]
- [REDACTED]
- folio 179. Dernière tendelle des chaloupes au Neptune. [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- 886 Soufflage de la Favorite (Desgrange) - [REDACTED]
- [REDACTED]
- 319 Le Vieux. Soufflage du Neptune - [REDACTED]
- [REDACTED] 332 Le Vieux Soufflage du Neptune.
- 334 De Seign. Hendrick à Brest. [REDACTED]
- [REDACTED] 345. ^{Berger} Prévôt Vainqueur des Conquérants.
- 367 Le Vieux. Epreuve de la Frigate. 372 Epreuve de la Canon.
- 378 Le Bon. Epreuve de la Canon. 390 Le Vieux. 393 Maclure.
- 399 Radoub. 400 Radoub à Toulon 408 Volle Frigate. 412 Dernière.
- 414 Le Vieux Canon d'Angoulême. 424 Maclure - Frigate. 421 Radoub et Canon
421. Le Vieux " 424 Maclure Radoub et construction. 424
- Eon Canon d'Angoulême. 428. Le Vieux Thèse des constructeurs.
- 433 Eon " 437 Le Bon. Epreuve de la Canon. 443 Le Vieux.
- 449 Maclure - Le Grand. 450 Canon et Canon. 450 Le Bon. Epreuve de la Canon.
- 452 L'Entendu. 470 Canon et canon. 474 De Seign. Thèse des constructeurs.
- [REDACTED] 497, Desloupesaux.
- Le Prévôt - Le Conquérant. 505 Vainqueur-Hendrick
- [REDACTED]
- [REDACTED] 534 De Seign. Défauts des vaisseaux
538. Bouillon. D'après et Pélus.
- [REDACTED]
- [REDACTED] 562. [REDACTED] - Sans pour et Conquérant.
579. Desloupesaux le plan. [REDACTED] 581 De Seign. Thèse
- 580 Tournelle. [REDACTED] 591. [REDACTED] Prévôt.
- 593 De Seign. Contre le Conquérant. 600 Maclure - Le Canon. Le Grand.
- [REDACTED]
- [REDACTED] 627. Dernière. Point
- [REDACTED]

Folio 11. Au Sieur Hubert ST Germain le 6 janvier 1679.

10.

J'ai reçu avec la lettre un mémoire des sentiments des Officiers de Marine et du Sr. Charpentier sur la qualité de vaisseaux le Brave, l'oiseau et le Français. ~~Id~~

.... A l'égard des poulx de Hollande, si vous en avez fait marcher, et qu'elles soient achetées, ne manquez pas de m'en voyer un mémoire de ce qu'elles coûtent et si vous ferez acheter le fond nécessaire pour les payer - - -

Folio 35. Au Sieur Desclouzeaux ST Germain le 16 janvier 1679.

(Thème de l'antiquité) Sur ce que vous me marquez que l'on doit avoir égard en construisant les vaisseaux aux lieux où ils doivent naviguer, je vous dirai que la différence des rurs et des côtes dans lesquelles ils doivent être armés n'est pas assez grande pour obliger à faire aucune exception dans le dit règlement, ainsi il faudra rendre les mesures générales pour tous les endroits où ils vont bâtis - - -

Folio 40 Au Sieur de Seuil ST Germain le 10 janvier 1679.

..... Je vous dirai premièrement que le Roi a changé de résolution sur ce qui regarde le vaisseau le Lubin et qu'ainsi il faut que vous travailliez au vaisseau le Conte ou au vaisseau le Rose et que vous travailliez incessamment à faire piperer l'un ou l'autre, mais comme le vaisseau le Rose n'est point encore achevé et qu'ainsi on pourrait y faire plus d'ornements, je crois qu'il vaut mieux que vous y foyez travailler en cas qu'il puisse être pris dans le 16^e du mois de Mars comme je n'en saurais douter.

En ce cas, il faut que vous foyez travailler incessamment à des ornements et bien que pour un vaisseau qui doit paraître devant le Roi, il soit nécessaire qu'il soit plus orné que ceux du même rang n'ont pas accoutumé d'être, il faut que vous obteniez de n'y en faire mettre de Maroquin.

Je n'ai même bien aisé que vous n'en envoyiez un nouveau dessin, mais vous pouvez y faire travailler de si présent, me remettant à vous sur le choix, et sur l'exécution de ce dessin, n'osant pas à propos de vous en envoyer d'ici. Il faut que le fond des ornements soient blancs et y mette de l'or dans les endroits que vous estimerez nécessaire sans y faire une trop grande dépense. Faites moi savoir si ce vaisseau pourra porter les pièces de Canon - - - Comme le nom de ce vaisseau ne convient pas, vous

trouvez ci-joint les ordres du Roi pour lui donner celui de l'Esperance. L'estellure de ce vaisseau doit être toute faite et arborée. Appliquez vous à choisir les plus belles pièces de Canon qu'il y ait dans l'arsenal et pensez continuellement à tout ce qui peut contribuer à donner par ce petit enfant, une idée de la magnificence de la marine au Roi. Je me remets à vous sur les ornements de peinture des chambres de ce vaisseau et sur ce qui regarde la disposition des débris.

A l'égard de l'équipage, il faut qu'il soit composé de 300 hommes et je vous recommande de travailler avec diligence à la levée des nt de 150 de la grandeur dont je vous ai écrit, c'est à dire qu'il faut qu'ils soient tous au dessus de 5 brades, et observez sur ce sujet que le Roi a tout le monde ici devant les yeux son règlement de gardes composé de Soldats de brune et de taille extraordinaire, et qu'ainsi il n'est pas aisé de répondre à l'idée de la Majesté sur ce point - - - A l'égard des habits, je vous ai déjà fait savoir que j'aurais soin de les faire faire ici; mandez moi

si vous estimez nécessaire que j'y faye faire aussi le habit
des matelots, jusqu'à ce que je crois plus à propos que
vous les fassiez faire à Porest ou vous trouverez les étoffes nécessaires
et si l'on connaît mieux ce qui peut avoir rapport à l'habillement
ordinaire des matelots -

Je ne sçay pas néanmoins de leur donner des justaucorps; et habiller
néanmoins par commodité pour aller aux manœuvres et faire le service auquel
ils sont destinés.

Il ne faut point aussi leur donner d'écharpes bleues: l'écharpe
française devant être toujours blanche. ---

Folio 72. A Monsieur de Seuil S^t Germain le 6 février 1679.

--- Il n'est pas nécessaire non plus de vous envoyer une médaille du Roi
pour faire en l'air la médaille de Sa Majesté que vous voulez faire faire
au côté du dit vaisseau. Il est légal de ce que vous proposez de
faire faire les fonds de ce vaisseau d'un blanc sale, je ne suis point
de cet avis, étant certain que le fond tout bleu de ce ~~vaisseau~~ vaisseau
sera bien plus et est ce que vous ne devez pas manquer de faire.

Folio 149. A Monsieur Bellinzani S^t Germain le 3 avril 1679.

Vous trouverez ci-joint un mémoire des ~~mesures~~ mesures que doivent
avoir les tendeleils de la chaudière et du land du Neptune; il est
nécessaire que vous les fassiez faire promptement de damas rouge avec des
franges d'or, et que l'on observe exactement les proportions marquées par le
dit mémoire. ---

Folio 286 Au Sieur Desgranges S^t Germain le 21 mai 1679.

..... Puisque tous les Capitaines ont convenus qu'il fallait faire
souffler la favorite, vous avez bien fait de faire aller le bordage et les cloues.

Folio 319. Au Sieur Levasseur S^t Germain le 21 juin 1679.

--- Le Roi ayant été informé que le vaisseau le Neptune se courut le risque
de se perdre en venant de Dieppe au Havre de grâce et qu'il est nécessaire de
faire un soufflage pour le mettre en état de naviguer, aussitôt qu'il sera arrivé
à Porest. Ne manquez pas de faire assembler le conseil de construction
pour examiner ce qui est à faire au dit vaisseau. ---

Folio 332. Au Sieur Levasseur S^t Germain le 25 juin 1679.

--- Je ne doute point que le soufflage du vaisseau le Neptune ne
soit à présent achevé, suivant ce qui est porté par le résultat du Conseil de construction.

Folio 334. A M^r de Seuil S^t Germain le 25 juin 1679.

J'envoie à Porest le nommé Hendrick ~~Hendrick~~ Hendrick, M^e charpentier
au port de Brankergue pour travailler au port de Porest et apprendre le maniement
des vaisseaux y ont construits. Son intention est qu'il y demeure pendant
cette année et qu'il sçache toute les lumières et les circonstances dont il a besoin.

(20)

afin de réunir dans les constructions qui lui seront ordonnées. - Ne manquez pas de lui donner toutes les assistances dont il aura besoin pour cela.

Folio 245. à M^r Berryer. S^t Germain le 16 juin 1679.

Dans la visite que j'ai faite du ~~Havre~~ Havre de Grâce, j'ai trouvé que'il y a un grand nombre de vaisseaux du Roy dans le Bassin et qu'ils sont fort pressés, et comme il y en a dans ce même Bassin 3 ou 4 grands qui appartiennent à la Compagnie des Indes Orientales qui sont fort vieux et fort tombés, sur le compte que j'en ai rendu à mon père, il m'a ordonné de vous écrire que vous fassiez examiner promptement l'état auquel sont les vaisseaux de la Compagnie, afin que vous donniez les ordres nécessaires, soit pour vous en débarrasser, ou pour faire dépenser ceux qui seront hors d'état de naviguer. ---

Folio 497. Au Sieur Desclouzeaux. Fontainebleau le 28 septembre 1679

--- il n'est pas nécessaire de faire faire aucune œuvre à la poupe du vaisseau le Précieux, ny dans les chambres et il suffit qu'elles soient peintes de couleur bleue et couleur d'or. ---

Folio 505. Au Sieur de Vauré Fontainebleau le 30 octobre 1679.

--- Il est difficile de croire que le M^r Charpentier de Dunkerque que j'ai engagé à Paris soit parfaitement instruit en si peu de temps de la manière dont les vaisseaux du Roi sont construits en ce port. Cependant je ne laisse pas de lui donner ordre de retourner au dit Dunkerque. - (HENRICK) (HENDRICK)

De Senit

Folio 534 Au Sieur Desclouzeaux S^t Germain le 15 octobre 1679.

Tous les rapports qui ont été faits par les capitaines des vaisseaux lors des disarmements font connaître au Roi que l'un des principaux défauts et plus ordinaires défauts qui se rencontrent dans ses vaisseaux consiste de ce qu'ils sont trop courts en comparaison des vaisseaux de guerre Anglais et hollandais, et c'est à ce que M^r le Sieur Amiral et l'ingénieur ont triomphé dans le voyage qu'il veut de faire.

Vous savez qu'il n'y a rien que Sa Majesté ait tant recommandé que d'assembler lors des disarmements les Capitaines de ses vaisseaux avec les officiers du port et le M^r Charpentier pour remédier aux défauts qu'ils y auroient remarqué pendant leur navigation, que le Conseil de construction doit délibérer sur les mesures à prendre pour les vaisseaux que Sa Majesté fait bâtir et que les délibérations doivent être particulièrement observées.

Cependant, j'apprends que le M^r Heubeac n'exécute point à ce qui est écrit au dit Conseil de moins que l'on ait vu de défauts et comme les vaisseaux du Roi ne sont pas assez long armement, ne manquez pas de dire au dit Heubeac que Sa Majesté veut absolument qu'on s'applique à ce qui est porté par l'avis des officiers qui assisteront au dit conseil, et particulièrement de M^r Gabaret dont l'expérience ne permet pas de douter de son habileté et s'il insiste après cela, vous pourrez l'assurer que Sa Majesté ne suffira pas qu'il travaille davantage dans ses vaisseaux de Mer.

folio 538. à M^r Barillon. St Germain le 26 octobre 1679

(1)

Le Sr^e Deauz et Pèpys ont envoyé ici le fruit de ce dernier pour me faire ou mon fils de lui donner quelque moyen de justifier leur innocence, ayant été accusés d'avoir eu intelligence avec mon fils et mis pour cela en prison, ou ils sont encore si présents.

J'ai donné l'ordre nécessaire pour faire ^{en} cela ce qu'ils peuvent raisonnablement demander ayant été accusés par un nommé Scot, mais le dit Deauz vous ayant paru fort habile pour la construction des vaisseaux lorsqu'il amena lui-même à Versailles les 2 yachts qu'il fit bâtir à Portsmouth par ordre du Roi. Je vous prie de vous informer et de me faire savoir si c'est le même qui est actuellement prisonnier au cette accusation, et en ce cas le Roi m'ordonne de vous écrire les lignes pour vous dire que si sort de prison comme il y a assez d'apparence vous cherchiez l'occasion de lui faire ~~par~~ dire que si il voulait passer en France, il y serait fort bien traité.

folio 561 Au Sr^e Arnone Arles le 8 novembre 1679.

J'ai reçu aujourd'hui une nouvelle qui m'a donné une extrême déplaisir et qui me confirme que trop, ce que j'ai vu depuis 4 ans de l'horrible négligence que vous avez apporté aux choses les + essentielles de votre emploi.

Des 4 vaisseaux arrivés à Toulon au commencement du mois de mai dernier et qui ont passé en Provence sous le commandement du Chevalier de Tourville, le Sans Poreil s'est entrouvert au milieu de la mer et tout son équipage s'est perdu. On ne sait si ce quest d'un le capitaine qui était si 4 jours lorsque le vaisseau l'ore en air le quitte et les 2 autres vaisseaux ont eu peine à gagner Belle-île après avoir peut couler bas d'eau à la mer.

Voilà l'effet de vos soins pour le radout des vaisseaux et vite ce que j'ai craint depuis ilong temps et ce qui m'a obligé de vous écrire si souvent.

folio 627 Au Sr^e Deuigny. St Germain le 20 décembre 1679.

J'ai rendu compte au Roi des nouvelles que le Sr^e Guillon Capitaine de port à Rochefort lui a rendu et du désir qu'il avait de les continuer si on luy le lui permettrait.

La Majesté veut bien lui accorder la continuation de paiement de ses appointements et même la permission de s'y retirer chez lui.

A l'égard du M^r Pouet vous pouvez lui dire que sa Majesté lui donne la même permission et lui fera payer 1200 livres tout le ans.

Fui de Registre B2 41.

२२

Charles J. HERNALT.

Le 8 Dénouement fête du Sacré-Cœur

~~Folio 14. Liste de Quenete sur le danc' pourci. Folio 19. Liste de l'officier de la... 51? Folio 67 De Senit Caen au rangage
au danc' pourci. Folio 75. Brodard... les mûles -
folio 86 Brodard... de construction + folio 401... denis de construction
etc.... 103. De Senit - forêt de Bon Portage, sur le chemin...~~

- 129. De Senil le Rhin devant l'entrepreneur -
folio 131. Deumyn - d'après du Fol. folio 164... De Senil le Coll d'Angoutot

et modèle de vaisseau. folio 233 Vaisseau. folio 235 De Senit - proportion de vaisseau
Constructs e Port. etc. folio 238 De Senit - proportion de vaisseau
des vaisseaux. folio 240 Vaisseau la liaison
le lest de sel.

folio 188 De Sent d'ivi de vaixans. f. [redacted]
 [redacted] - 160 [redacted] d'ivi. [redacted]
 folio 269 Deunyn. u. [redacted] 2607 Ag Sent - Ecole de construction
 passage de Hukse à Rochefort. [redacted] [redacted] [redacted] [redacted] [redacted]

1845-46 Deumya varian qui ad cernit a model. Plain Chapotee-
1846 Red Seal. Fridge late for Hulse. 1845 Seallet & S.P.

folio 184 Kell. Kunst. - Kupferst. nach per. Natur. folio 195 Seiwille, d. Salord.

Folio 298 Pennyn. model de vamege. Plan du vamege de l'E. Rang.

folio 209 Pennyp. moduli de norman. folio 217 idem.

folio 388 Pelusium caud. decurva.

24. rain Sidra Lat - Folio 336 Amoud (Hawu) vinta

Folio 364 De Senil Cestose de xl

École de construction . folio 473 Deuxième

~~Confidential~~

folio 2^o8. Au d^r de Penryn S^t Germain le 18 j^uin 1630 (23).

[illegible]

Il dit encore observer que ce n'est que les Anglais qui ont une
laine virginique, un plus grand nt de pice et d'un plus gros coltre
que les franais, et qu'ainsi puisqu'il n'en arrive pas d'accident il
faut de ncessite que les laines d'Angleterre soit mieux tils
et plus forts de l'ours que ceux de France.

Le Rajah veut donc qu'il examine tous ces points avec le
Conseil de Construction, et qu'il envoie le résultat et comme il est très
important d'insister qu'il l'arriver le m'arriver ne puisse arriver. Le Rajah
veut qu'il visite exactement tous les vaisseaux du port de Kochi,
principalement ceux qui ont été bâtis depuis plus longtemps afin de les
remettre tous en état de servir utilement et sans crainte, en quelques jours
qu'ils puissent être mis en mer.

Le Rajiste n'a point encore pris de résolution sur le sujet du
Charpentier napolitain.....

folio 119. Au Sen de Senie. S^t Germain le 20 mars 1680.

Order de donner le nom d'Entrepreneur au vainqueur le Publi.

folio 131 Au Saint Demayn St Germain le 21 mars 1680.

Ordre de vendre ou de pecher le vaisseau le Fort.

folio 144 Au Sieur De Sault 8^e Germain le 28 Mars 1680.

... Sa Majesté ne veut pas qu'il fasse donner aux capitaines le
Cote d'augmentation qu'ils demandent. Elle a fixé son règlement de 1674
le quant^e d'après et approuvé ainsi les virements de chaque rangs sont
arrivés et comme il a été fait après une même détermination, ~~elle~~ il n'y a
aucun changement à y apporter.

24
25

... Sa Majesté approuve les ordres qu'il a donné pour l'envoi de toile goudronnée le Marchepied et les ancres de Sabots pour empêcher que le vent ne puisse plus entrer entre les membres par les coutures des dits ancres que l'ardeur du vent fait ouvrir...

folio 298. Au Sieur Denuin

Versailles le 14 septembre 1680.

... Lorsque Sa Majesté a ordonné de faire le modèle du vaisseau auquel le nomme Polain travaille, son intention a été que l'on peut le porter ici pour voir à l'examen qu'elle ont fait faire le livre poché par tous les + habiles officiers et les plus capables de donner leur avis sur les constructions, afin de régler une fois pour toutes, les proportions de tous les membres de chaque vaisseau et faire la proposition que le dit Sieur Denuin fait de l'envoyer par mer, et parce qu'il voit qu'il sera impossible de le monter ~~à la fin~~ pour le porter ici, il rend le modèle inutile à la fin pour laquelle Sa Majesté l'a fait faire. Ainsi, il faut ou l'envoyer par terre démonté pour le monter ici, ou le faire passer par mer, le mettre en état que toutes les pièces puissent être démontées lorsqu'il sera à St Louis pour être porté ici, et le remonter sur le canal en présence de Sa Majesté et il vaut bien mieux de voir des pièces de ce vaisseau qui sont entièrement achevées pour pouvoir le faire remonter devant Sa Majesté et attendre que la proposition que l'on a ~~est~~ observée pour la construction du dit vaisseau ayant été approuvée par les dits officiers pour faire un autre modèle au dit port de Rochefort que l'on pourrait envoyer par mer dans tous les autres ports.

Sa Majesté a vu le dessin du vaisseau du second rang qui était joint à sa dernière lettre. Elle suspendra encore de répondre à Rochefort jusqu'à ce que le Sieur Chevalier de Tourville ait répondu aux objections qui ont été faites au dit port dont Elle lui fera écrire par cet ordinaire, et il ne m'en sera rien lorsque Elle aura vu le modèle du vaisseau qu'Elle fait faire, elle fera bâtir un vaisseau les proportions du dit dessin.

Elle a été très aise de l'assurance que donne le Sieur Polain de faire une jolie frégate de la Favorite.....

folio 309 Au Sieur Denuin

Versailles le 14 septembre 1680.

... Après avoir examiné ce qu'il est proposé de faire pour avoir un modèle de ~~un~~ vaisseau qui a été construit à Rochefort, Sa Majesté ne veut pas qu'il le fasse mettre en mer, ~~mais~~ et elle estime qu'il vaut mieux qu'il fasse charger toutes les pièces sur le 1^{er} vaisseau qui ira au Havre de Grâce et pour cet effet il doit s'informer s'il n'y en a point quelque un à la Rochelle que l'on envoie en ce port afin de profiter de cette occasion...

folio 314 Au Sieur Denuin

Versailles le 21 septembre 1680

... Comme Sa Majesté estime de lui faire faire (au modèle) une sculpture riche et de la magnificence convenable au lieu où il doit demeurer, Elle veut qu'il envoie un modèle et des mesures de

tous les lieux, on il faudra mettre cette sculpture, afin que
Sa Majesté puisse donner les ordres pour la faire commencer
ici avant l'arrivée du modèle. ---

--- Elle a été surprise de voir le grand radoub qu'il a fallu
faire aux vaisseaux l'Invincible et le Victorieux, le 1er ayant
été radoubé en entrant l'an dernier et le second ayant même
n'ayant jamais été en mer.

Il est impossible que la grande quantité de bois qui n'
ont trouvés pourries, ne viennent de la ~~mauvaise~~ mauvaise qualité
des bois employés à la construction de ces vaisseaux, et au peu de
soin qu'on a eu de leur conservation dans le port depuis qu'ils
ont été bâtis.

Il faut nécessairement remédier à l'un et à l'autre de
ces manquements en apportant à l'avenir plus de précaution à la
réception de ces bois avant les ordres qui lui ont été donnés et
en obligeant les officiers de port à avoir plus de vigilance et une
plus grande application qu'ils n'ont eu par le passé. Et la raison
qui est alléguée à l'égard du Victorieux que les bois de la forêt
de Tige dont ce vaisseau a été bâti étaient au rebut,
n'est pas bonne à donner à présent, puisque c'était à lui s'en
point recevoir, s'il les commandait de mauvaise qualité.

Folio 328. Au Sirey Dumin le 7 octobre 1680

--- Sa Majesté a été informée que dans les radoub des
vaisseaux qui a été fait à Toulon, tous les membres depuis l'étrave
jusqu'à la poupe de devant, n'ont trouvé pourries parce qu'ils
ont été couverts que par des planches que l'on nomme merles peds
(~~merles peds~~) sur lesquels on jette ordinairement les cales des
quintres qui s'y arrêtent et endommagent les dits membres et comme
Sa Majesté croit que la même chose n'a pas fait dans les vaisseaux
de Rochefort, elle veut en ce cas qu'il les vint et que pour
remédier à ce désordre, il fassent couvrir de planches tous les bouts
des dits (dizant d'étrave à la poupe) en observant de faire mettre
au dehors la pente de ces merles peds (~~merles peds~~) au
lieu qu'elle est à présent au dedans.

Folio 336 Au Sirey Arnaud (Rome) le 12 octobre 1680

--- Elle a été bien aise d'apprendre que dans la visite qu'il a faite
au Hâvre des vaisseaux qui y sont, il les ait trouvés tous en bon état
et que le M^e Charpentier Salomon se soit corrigé dans la construction
de ceux qu'il a bâti au dit port d'une partie des défauts
dans lesquels les autres M^e Charpentiers sont tombés, en les tenant
plus longs que ceux qui ont été bâtis ~~par~~ jusqu'à présent dans les autres
ports. Et Sa Majesté a tenu que le manière de bâtir de ce M^e Charpentier
en bonne, mais pour en être encore certain, Sa Majesté pourra faire
arriver l'an prochain quelque-uns des vaisseaux qu'il a bâti pour
l'éprouver.

fr [redacted]
fr [redacted]
fr [redacted]
fr [redacted]
fr [redacted]
folio Es Dequisme : Dauphin Royal, [redacted]
[redacted] - Quantité de R.L

- folio 59 Duquene: Sans parier le Conquerant l'union de sa main.
Produit idem.

Folio 74 Duquesne Defauts au Royal Canfrmis-

Folio 94 Dequeune. Règlement sur la construction. Modèle de raimon - Pados
Alfaut. Coulant et Chapelle.

John no Descriptive Liaisons - Theorie - ~~_____~~ Te

~~_____~~ - Folio 178^o De Senil Le Bon. Le Neptune

Folio lles Vauri grandioris

~~CONFIDENTIAL~~

~~_____~~

348 Tourville Vermanes construits : Pont

Rependre à 300.

394 Renau. ^(elliptographie) ~~matras~~ ~~protona~~

~~_____~~

436 Tourville Gebort. [redacted]
[redacted] 530 De [redacted] [redacted]

[illegible]

[REDACTED]

(22)

Folio no. A M. Duquesne. St Germain le 14 février 1680.

..... les vaisseaux qui ont été bâtis & pire faits, et que ceux en présence de qui ils avaient été construits n'ayant pas eu l'application nécessaire pour obliger les entrepreneurs à s'en acquiescer de leur marché, ce peut être une raison très forte de la faiblesse de ces vaisseaux.

Folio 138. A M. de Senil Villers Cotteret le 14 mars 1680.

..... La proposition que vous faites de donner des ornements moins éclatants à ce vaisseau (Le Dauphin) qu'au Neptune est bonne; il y avait un peu trop de dorure à ce dernier vaisseau, mais comme c'est le Roi qui paraît devant St Raphaël, vous devez prendre ces mesures de sorte qu'il soit d'une beauté extraordinaire.

..... Il suffira de faire dorer la poulaillerie, les armes de St Raphaël et les fleurs de lys, et faire toutes les autres figures, le contour de bronze que vous proposez me paraît assez convenable; mais il faudrait que le bon point de bronze aient comme le bois doit paraître d'or, et pour cela, il faut appliquer des feuilles d'or comme on fait pour dorer. Faites-moi connaître si les peintures de l'Or et du Lait de Chaux font cette manière de peinture qui est en usage à Paris.

Folio 205 Au Duc de Lorraine Fontainebleau le 19 mai 1680

Dans le voyage que j'ai fait de faire au port de Rochefort, j'ai trouvé les cordages plus et meilleurs de peu qu'ils ont goudronnés en fil de carret, qu'au paravent, et par l'épreuve qui a été faite des cables goudronnés à l'étuve, me trouve que lorsqu'elle étoit trop chaude, on les brûlait et que lorsque l'étuve n'étoit pas assez chaude, ils faisaient courir dans le fond du câble l'humidité sans leur faire sortir, ce qui contribuait beaucoup à la pourriture du câble; et comme j'ai observé que les cables parés à l'étuve que l'on a coupés n'avaient pas goudronnés jusqu'au fond, examinez encore les mêmes choses se rencontrent dans les cables goudronnés à l'étuve de Toulon; et si les épreuves sont uniformes à celles que j'ai déjà fait, il ne faudra plus balancer à exclure l'usage des câbles étuvés, et se servir uniquement des cables goudronnés en fil de carret, en mettant seulement à l'étuve les petits cordages des manœuvres des vaisseaux.

Folio 319 Au Duc de Demayn Fontainebleau le 29 juin 1680,

Vous trouverez ci-joint la copie d'un mémoire que le Sieur de Senil m'a envoyé contenant les répons qu'il a faits aux devis que vous m'avez envoyés des vaisseaux qui doivent être construits à Paris; Ne manquez pas d'examiner avec le Chevalier de Tourville, ce qui est contenu au dit mémoire et d'assembler avec les charpentiers pour voir les répons qui ont été faits aux devis et que font les Officiers du port de Paris au sujet des dits devis et envoyez-moi un mémoire de ce qui sera résolu au chacun point.

(33)

Folio 348. A M^r le Chevalier de Tourville Colai le 12 juillet 1680.

----- J'écris au Sieur de Senit d'envoyer à Rochefort le fils d'Hubac pour terminer avec vous et avec les principaux officiers qui sont en ce port, toutes les constatations qu'il y a pour la construction du vaisseau qui doit être batus cette année à Brest. ---

----- Faites moi sçavoir s'il vous plaît, votre sentiment sur la machine dont le Sieur Remant se sert pour tracer les gabarits des vaisseaux.

Folio 394. Au Sieur Remant

Versailles le 14 septembre 1680.

J'ai été bien aise d'apprendre par la lettre que vous m'avez écrit le 14 du mois ~~passé~~ passé que vous ayez montré aux charpentiers de Rochefort la manière dont il doivent se servir de la machine que vous avez faite pour mesurer les gabarits des vaisseaux.

Ne manquez plus d'en expliquer l'usage au fils de M^r Hubac avant de venir ici afin qu'il vous puisse y rendre.

(Folio 436 A M^r le Chevalier de Tourville - Versailles le 3 septembre 1680

----- Tout ce que vous m'écrivez par votre lettre ne répond point à la principale difficulté que je vous en faite sur les gabarits que vous avez proposé qui est ~~qu'un~~ qu'un vaisseau qui porte à présent 100 pièces de Canon n'en portera plus que 80 et qu'un de 80 ne sera plus que de 66 en sorte que l'on fera la même dépense pour la construction des vaisseaux et qui l'on n'en aura pas le même avantage pour le combat. Ce qui me paraît d'autant plus surprenant dans les mesures que vous proposez, on s'éloigne autant de celles que les Anglais ont accoutumé d'observer qui cependant ont été estimées jusqu'à présent les meilleures et si les vôtres étoient suivies, nous n'en ferois plus éclaircis que nous ne sommes à présent de la manière de bâtir des dits anglais puisqu'il est constant qu'ils mettent beaucoup plus de canon que nous sur les vaisseaux de la même grandeur, et que suivant les ~~derniers~~ derniers dessein de M^r de Launay on en placeroit encore beaucoup moins qu'on ne le fait à présent.

Je vous avoue que cette grande difficulté ne me rend fort respect de ces proportions et je me suis bien aise de vous expliquer sur ces difficultés que je tiens à les suivre afin que vous me fassiez savoir votre avis. Je suis -- (Remarque contradictoire avec Port d'Arles)

Folio 530 A M^r Duquesne

Versailles le 13 novembre 1680.

... Elle approuve (Le Registe) fait que vous ferez apporter ici le modèle du vaisseau que vous aurez fait faire suivant les ~~deux~~ proportions du devis que vous avez fait avant votre départ et vous trouverez à votre retour ici, qu'Elle a fait travailler dans tous les autres ports pour parvenir à régler une autre fois, la manière dont doivent être construits les vaisseaux et que les affaires sont à présent en état que l'on pourra régler enfin les proportions qu'il faudra donner aux vaisseaux.

Fui du Registe B2 43

